

**ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT  
COMMUNE DE KERGLIFF  
COMPTE RENDU DE SEANCE**

Le cinq décembre deux mil treize à dix heures trente minutes, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de KERGLIFF se sont réunis à la Mairie sur convocation qui leur a été adressée le vingt sept novembre deux mil treize par Monsieur Pierrot BELLEGUIC, Président.

Etaient présents :

Messieurs Hubert PERON, Bernard HUIBAN, Daniel BERNARD, Armand CORNEC, René Guyomarc'h, Siméon LE BAIL, Frédéric BARAZER et Pascal LOSTANLEN.

Absents excusés: Messieurs René LE DREN, Philippe COTTON, Roland PERENNES, Hervé GUILLERM, Arsene RIOU, Ludovic ROHOU.

Secrétaire de séance : Siméon LE BAIL

**Délibération n° 2013-7 : Participation des propriétaires 2014**

Monsieur le Président propose aux membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de maintenir pour l'année 2014 le montant de la participation des propriétaires disposant d'une superficie supérieure à 2500 m<sup>2</sup> à 5€80 par hectare et de facturer un minimum de 6€90 pour les propriétaires d'une superficie égale ou inférieure à 1 hectare 19 ares.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de KERGLIFF décident de fixer pour l'année 2014 à 5€80 par hectare le montant de la participation des propriétaires disposant d'une superficie supérieure à 2500 m<sup>2</sup> et de facturer un minimum de 6€90 pour les propriétaires d'une superficie égale ou inférieure à 1 hectare 19 ares ; cette somme correspondant au minimum recouvrable.

Cette délibération a été prise par huit voix pour et une abstention.

**Délibération n° 2013- 8 : travaux de voirie 2014**

Monsieur le Président informe les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement qu'il convient de déterminer le programme des travaux qui seront réalisés en 2014.

Après discussions, Monsieur le Président propose d'arrêter le programme de travaux 2014 comme suit :

- Réalisation des travaux déjà prévus en 2013 sur le chemin de Lanclouzen
- Chiffrage et réalisation des travaux sur le chemin de Kergloff Vihan à Néveit
- Chiffrage et réalisation des travaux sur le chemin Kerboulou à Roscornea
- Pose d'une buse supplémentaire sur le chemin situé à l'entrée de kerglien, voir si les travaux ne sont pas du ressort de la commune.

Il propose aussi de faire livrer des camions de matériaux aux emplacements prévus à cet effet dans les hameaux de Kergaffré, Kerlissouarn, Kervoastellou, Restanlern. Pour les hameaux de Trégoën et de Goasnergas, il faut vérifier s'il reste des matériaux, en cas de manque il faut aussi prévoir la livraison. Concernant le type de matériaux il est proposé de prendre des matériaux brut (déchets de carrière) moins coûteux.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de KERGLIFF décident de réaliser le programme des travaux d'entretien 2014 comme proposés.

Cette délibération a été prise à l'unanimité des membres présents.